

D.2018.03.28.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 28 Mars 2018

3 – PROJET MOBILITES – TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

3.1 – Marché n° M3 2017 13404 M : Assistance à maîtrise d'ouvrage Systèmes : autorisation de signer le marché avec SYSTRA – ARCADIS.

L'an deux mille dix-huit, le vingt huit mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François		X (M. Del Borrello)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X	X (M. André à/c du point 6)	
KELLER Bernard		X (M. Grass jusqu'au point 5.1)	X (à/c du point 6)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Aujoulat)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Trautmann)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (M. Bacou à/c du point 10)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline (Participation au vote à/c du point 1.2)	X		
SUAUD Thierry (Participation au vote à/c du point 1.2)	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.

Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération de la 3^{ème} ligne de métro de Colomiers à Labège.

Le présent marché concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études et le suivi des travaux des Systèmes pour l'opération de réalisation de la 3^{ème} ligne de métro de Colomiers à Labège.

Les missions se décomposant en trois tranches :

- Tranche Ferme
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases études, préparation des dossiers de consultation du marché public global de performance (conception, réalisation et maintenance) pour le système de transport et de maîtrise d'œuvre pour les Courants faibles
 - Missions transverses :
 - Identification, organisation et pilotage des interfaces internes à l'ensemble du projet de la 3^{ème} ligne (Système de transport, Systèmes courants faibles, Equipements non liés aux systèmes, Génie civil et infrastructure, etc),
 - Assistance au Maître d'ouvrage pour la fourniture des éléments techniques nécessaires à l'élaboration des dossiers d'Enquête Publique,
 - Assistance au Maître d'ouvrage pour l'élaboration des Dossiers Sécuritaires jusqu'à obtention des autorisations de travaux et de mise en service commerciale,
 - Participation à la cellule de Pilotage et coordination générale,
 - Participation aux cellules de coordination thématiques (Y compris pilotage pour celles de sa responsabilité),
 - Participation à la démarche développement durable et écoconception,
 - Estimation des coûts d'investissement et évaluation des coûts d'exploitation et de maintenance,
 - Aide à la définition de l'ensemble des besoins de la 3^{ème} ligne pour la maintenance et l'exploitation future des équipements,
 - Définition de l'ensemble des critères et allocations FDM pour l'ensemble du projet de 3^{ème} ligne,
 - Définition préliminaire de l'ensemble des besoins en Formation pour les futurs gestionnaires de la ligne (Exploitant, mainteneur, gestionnaire du patrimoine, etc.),
 - Définition des besoins et missions pour des prestations d'accompagnement nécessaires à l'opération.

Concernant ces volets, la mission du titulaire débute dès la phase de préparation du marché et ne s'achève qu'à la clôture du marché et ne se limite pas à l'unique volet technique Système du marché mais couvre la globalité du projet.

- Tranche Optionnelle 1 – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases conception et réalisation du système de transport jusqu'à l'achèvement de la GPA
- Tranche Optionnelle 2 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases études et travaux courants faibles nécessaires à l'opération jusqu'à l'achèvement de la GPA

Ce marché est conclu pour une durée de **96 mois**.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 67 et 68 du décret n° 2016-360 en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 08 Novembre 2017 aux publications du BOAMP, du JOUE et publié sur le site de Tisseo.fr.

La date limite de réception des offres était fixée au 08 Janvier 2018.

Quatre (4) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les offres ont été ouvertes le 08 Janvier 2018.

Le **30 Janvier 2018**, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTc) s'est réunie et a agréé les candidatures suivantes :

1. EGIS RAIL
2. SYSTRA - ARCADIS
3. PARSONS Group France – ARTELIA Ville et Transport
4. ASSYSTEM Energy Transition & Infrastructure – KEOLIS Conseil et Projets

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **20 Mars 2018**, attribué le marché à **SYSTRA – ARCADIS** pour un montant de **15 132 425,00 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° M3 2018 013404 M avec **SYSTRA - ARCADIS**.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

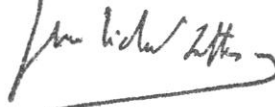
ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec **SYSTRA - ARCADIS**, le marché n° M3 2018 013404 M pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Systèmes relative à l'opération de réalisation de la 3ème ligne de métro de Colomiers à Labège, pour un montant de **15 132 425,00 € HT**.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES